

**Lettre d'information de « Cohabitions en Drôme-Ardèche »
Numéro spécial Ardèche - AIDER - Juillet 2013**



« Cohabitions en Drôme-Ardèche » est implanté près de chez vous. Connaissez-vous?



La cohabitation intergénérationnelle et solidaire est une solution permettant d'un côté de mieux vivre chez soi et de l'autre de participer à une action solidaire en partageant son domicile avec quelqu'un qui en a besoin temporairement. C'est une histoire d'entente, de partage et de solidarité mutuelle, le tout suivi par AIDER, structure locale d'aide aux initiatives, reconnue par les pouvoirs publics.

L'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle s'est achevée début 2013, pourtant les questions restent toujours d'actualité. Il est bon de **s'interroger sur la nécessité de préserver le lien social entre les individus**, quels que soit leur âge, leur origine et leur culture, afin de pouvoir rester en interaction avec le monde extérieur et affronter ensemble les difficultés d'aujourd'hui. Une société qui compte de plus en plus de générations ne peut se permettre de les laisser vivre les unes à côté des autres sans faire en sorte qu'elles vivent ensemble.

« Cohabitions en Drôme-Ardèche est un dispositif répondant à ces critères d'entraide mutuelle.



L'apport entre les générations doit être envisagé de manière réciproque : d'un côté il y a des personnes qui recherchent un hébergement temporaire, ayant un projet sur le territoire et de l'autre des personnes déjà implantées sur le secteur, ayant a minima une chambre à mettre à dis-

position et une volonté de partager, de discuter et d'échanger. Le principe est donc simple, c'est un échange de bons procédés : un hébergement en échange d'aide occasionnelle, de discussions et surtout de présence bienveillante.

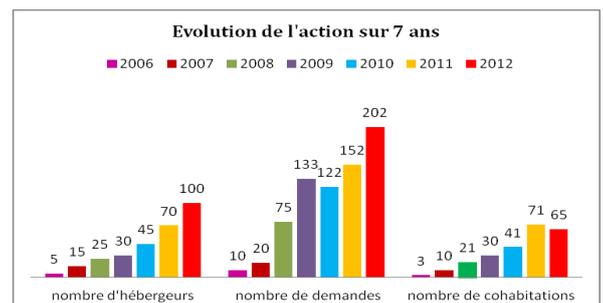
AIDER met en lien des personnes sérieuses et adhérant à notre charte de déontologie mettant en avant un système d'entraide solidaire. **Chaque cohabitation est suivie et accompagnée du début jusqu'à la fin** avec au préalable une rencontre de chacune, une étude personnalisée des attentes et besoins, une mise en relation sans contrainte de chaque cohabitant-e et surtout un suivi régulier tout au long.

La cohabitation solidaire séduit de plus en plus, les jeunes comme les moins jeunes

Avec **plus de 280 cohabitations** constituées, AIDER a acquis une expérience de sept ans et grâce à cela AIDER a pu créer un observatoire du public intéressé par le dispositif.

Les demandes d'hébergement concernent 59% de femmes et les jeunes de 16 à 30 ans représentent 66% des demandeur-ses recensés par notre action.

Au niveau des offres d'hébergement, 71% sont des femmes seules et 62 % des hébergeur-ses ont plus de 60 ans.



ardèche
LE CONSEIL GENERAL

Au vu de cette expérience, le Conseil Général de l'Ardèche soutient AIDER depuis 2011. Il s'agit de rendre le territoire plus attractif, mais aussi de mieux appréhender les parcours de vie différents, mais complémentaires que peuvent avoir les jeunes et les seniors, les accompagnant finalement vers une

autonomie choisie. Après deux ans d'engagement sur le territoire ardéchois, AIDER vous fait part de ses résultats au travers du regard d'habitants inscrits dans cette action et la mise en place de relais « Cohabitions en Drôme-Ardèche », référents de proximité (cf p.3).



Sommaire :

La cohabitation solidaire	1
Témoignages de cohabitant-es	2
Les relais mis en place en Ardèche	3
AIDER et ses autres missions	4

Des cohabitants ardéchois témoignent de cette expérience

D'un côté les nouvelles possibilités de formation, la durée des trajets ou encore les difficiles conditions de travail; de l'autre l'envie de rester le plus longtemps à son domicile, l'isolement et le manque de discussion : toutes de bonnes raisons de s'interroger sur son mode de vie.



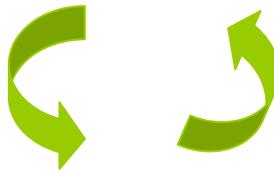
Un couple hébergeurs avec Cédric

« Nous sommes sensibles au fait que, des jeunes ayant à effectuer un stage loin de leur domicile, n'aient pas les moyens financiers pour se loger.

C'est par solidarité intergénérationnelle, que nous avons accepté d'héberger Cédric, en stage, pour huit semaines, dans une entreprise annonéenne. Les termes du contrat étaient les suivants: logement gratuit et en contrepartie Cédric était le gardien de la maison, quand nous nous absentions. La cohabitation a été réussie : Cédric est un jeune agréable et discret; c'est dans une confiance totale que nous lui avons laissé la responsabilité de la maison lors de notre absence! »



Lucie hébergée : "Habitant sur Lyon, je cherchais une possibilité de loger sur place les jours où je travaillais sur Annonay. J'ai découvert ce que proposait le CCAS d'Annonay et l'idée de pouvoir échanger des services entre personnes dans un cadre familial m'a plu. J'ai été accueillie par Samira et sa famille qui m'ont tout de suite mise à l'aise. Cela a vraiment été une expérience plaisante et enrichissante qui m'a permis non seulement de pouvoir trouver un moyen d'hébergement en limitant bien sûr mes frais, mais surtout de pouvoir rencontrer de nouvelles personnes, de pouvoir partager des moments conviviaux, partager nos expériences, et donner naissance à de belles amitiés!"



Samira, hébergeuse sur Annonay « Donner des valeurs sûres à mes enfants est primordiale pour moi. La solidarité est une de ces valeurs. L'idée de pouvoir rendre service en hébergeant une personne nous a enchanté. Cela s'est fait tout naturellement et dans le respect de chacun. Nous avons partagé ensemble des moments conviviaux en toute simplicité. Lucie fait partie de notre famille maintenant comme le précise mon fils et ma fille. A l'unanimité, nous sommes prêts à renouveler l'expérience pour les années à venir."

Mathilde, jeune gardoise, étudiante à l'Ecole Santé Social du Sud-Est de Valence, a cohabité pendant 2 mois, avec Edith à Privas.

« Je me suis tournée vers ce mode d'hébergement car dans ma formation nous avons des périodes de stage qui se font obligatoirement dans la Drome et/ou l'Ardèche. N'habitant pas dans la région, j'ai préféré me déplacer et cohabiter. Toutes les cohabitations que j'ai pu faire ont été de belles rencontres et de merveilleuses expériences, avec du partage et de l'échange. Je pense qu'il suffit de vouloir partager des choses et de rester soi-même pour que tout se passe bien. »



Et au niveau des aidants ? La cohabitation permet aussi de donner un nouveau souffle à ceux qui consacrent beaucoup de temps et d'énergie à leurs proches. Marie-Claude à St Laurent du Pape en témoigne:

« En août 2012, ma mère, 93 ans, handicapée, est entrée en maison de retraite, mon mari et moi-même ne pouvions plus assurer les soins. Mon père, 91 ans, se retrouve seul avec sa tristesse. La proximité de nos deux maisons nous permet de l'aider quotidiennement. Mais cet hiver il prend une grippe qui l'affaiblit, et demande lui-même un accompagnement.



Pour des raisons personnelles nous devons partir 3 semaines au printemps et nous cherchions des solutions pour ne pas le laisser seul.

Un article sur le journal nous fait connaître l'association « AIDER ».

Rapidement se met en place, grâce à leur efficacité, une cohabitation avec un homme très sympathique. Il passe 1 mois avec mon papa, celui-ci inquiet et réticent au début dit « elle a eu raison, Marie Claude, je suis heureux de cette rencontre. J'ai passé un mois beaucoup plus tranquille et sécurisé ». De l'aide au jardinage a été partagée, des courses, des loisirs, de longs bavardages, des visites à sa femme...

Une sécurité pour tous, merci. »

La mise en place de relais locaux, des référents de proximité importants

Pour être au plus proche des besoins et des demandes de cohabitations, AIDER a formé et mis en place depuis 2011 différents relais. Ils ont tous leur particularité, mais ils fonctionnent tous selon nos valeurs, l'entraide mutuelle et la solidarité réciproque.



Les différentes formes de relais ardéchois

- **Relais** : Les centres prennent en charge toute la cohabitation, du début jusqu'à la fin. Une formation a été dispensée par AIDER, des outils ont été transférés et l'expérience partagée.
- **Point d'information** : Lieu de prise en compte de la demande, des informations peuvent être données, mais AIDER reste acteur lors de la mise en place de la cohabitation.



Le CCAS d'Annonay a été le premier relais à démarrer le dispositif de cohabitation sur le département. **Aurélie Mesclon** et son équipe gère de façon autonome cette action en proposant des cohabitations sur la commune d'Annonay. L'équipe a dorénavant et déjà mis en place plusieurs cohabitations réussies donc n'hésitez pas au **04.75.33.75.10**



Le CCAS du Cheylard s'est tourné vers la cohabitation solidaire car son lycée, classé au palmarès des meilleures de l'académie, se trouve régulièrement en manque de place en internat. La cohabitation se trouve être une solution permettant aux jeunes de garder un cadre familial et une ambiance studieuse.

Camille Charre :
04.75.29.07.10



Le centre socioculturel de Tournon s/ Rhône a pris les choses en main suite à des demandes récurrentes d'hébergement auxquelles il ne trouvait pas de solution. Dès à présent, on vous accueille, vous guide et vous accompagne dans la mise en place de cohabitations sur toute la communauté de communes tournonnaise.

Marie Jaillon : 04.75.07.01.81

CCAS de Privas

Le CCAS de Privas est le premier point d'information formé. Il permet de prendre les premières demandes, c'est un lieu ressource qui renvoie les contacts à AIDER pour assurer la mise en place de cohabitations sur Privas. **04.75.64.47.82**

Morgane Théau, chargée de mission des communautés de communes DRAGA et Rhône-Helvie, nous rappelle que : « C'est dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme d'intervention global en faveur du logement et de l'hébergement des jeunes que s'inscrit le soutien des communautés de communes DRAGA, Berg et Coiron, Rhône-Helvie et Barrès-Coiron, au développement du programme « **Cohabitions en Vivarais méridional** ». Il permet de proposer « une »



solution d'hébergement spécifique aux jeunes en formation, alternance, stage, insertion professionnelle ainsi qu'aux jeunes saisonniers agricoles et touristiques sur le territoire. » Morgane Théau et **Bertrand Gusella**, chargé de mission des communautés de communes Berg et Coiron et Barrès-Coiron, seront vos premiers interlocuteurs sur ces territoires. AIDER vous accompagnera par la suite dans toute mise en place de cohabitation.

Communautés de communes Rhône-Helvie et DRAGA : 06.99.31.74.31

Communautés de communes Berg et Coiron et Barrès-Coiron : 06.29.37.21.48

AIDER - agence associative de développement local à l'écoute des habitants-es

L'objectif d'AIDER est de favoriser l'émergence d'actions innovantes et alternatives, afin de permettre aux territoires de concilier attractivité, performance et qualité de vie. AIDER s'articule autour de 3 pôles d'intervention :

« **Habitat solidaire** » avec le dispositif « Cohabitions en Drôme-Ardèche », mais aussi ...

« Pôle Economie et emploi »

AIDER promeut et développe les Groupements d'Employeurs (GE) en Rhône Alpes depuis plus de 10 ans. Les GE sont un outil de **mutualisation d'emplois**, généralement sous forme associative : les salarié-e-s du GE sont mis à disposition auprès des adhérents du GE selon un planning préétabli. Le GE répond à des besoins à temps partiel ou saisonniers pour les employeurs, et permet de stabiliser et pérenniser l'emploi des salarié-e-s.

La Chambre d'Agriculture de l'Ardèche informe et accompagne les GE agricoles. AIDER, en Ardèche, informe et répond aux sollicitations des GE d'autres domaines d'activités : multisectoriels, industrie, artisanat, bâtiment, culture, ...

Si vous souhaitez des informations sur les GE

- Agricoles, contactez la chambre d'agriculture de l'Ardèche : Cécile Lalaque 04 75 20 28 00

cecile.lalaque@ardeche.chambagri.fr

- Autres secteurs, contactez AIDER: 04 75 25 77 39

Flore Espitallier : f.espitallier@aider-initiatives.fr

« Pôle Vie des Territoires »

AIDER travaille depuis 2008 vers une plus grande **coordination des rythmes individuels et des temps collectifs**.

En complément d'un travail national de sensibilisation à cette approche temporelle (en partenariat avec AMRF et Tempo Territorial), AIDER mène actuellement un travail d'expérimentation en Région Rhône-Alpes pour accompagner les collectivités dans l'observation des rythmes de vie des familles (petite enfance, enfance et jeunesse) et l'analyse croisée de l'offre locale de services.

Dans ce cadre, AIDER travaille avec des collectivités pilotes en Drôme et en Ardèche sur **la question de l'aménagement des rythmes scolaires** (appui à la réflexion, conception de méthodes d'observation et de communication des rythmes des habitants-es, repérage des temps forts et des temps du territoire en matière de services à la population, etc), accompagnement à l'émergence d'actions...

Pour de plus amples informations, contactez AIDER

Marie Danjean : m.danjean@aider-initiatives.fr

04.75.25.77.39

AGENDA 2013

- **31 Août à Cruas (07)** - Participation Forum des associations
- **20 Septembre à Valence (26)** 8h30 à 10h00 - Les rendez-vous des entreprises des territoires - Présentation des GE
- **10 Octobre à Eurre (26)** - Témoignage logement intergénérationnel - Forum Séniors organisé par le CLIC VDD
- **17 et 18 Octobre à St Denis (93)** - Les Temporelles, journées annuelles du réseau Tempo Territorial
- **19 Octobre à Montélimar (26)** - Participation Forum des séniors et des associations
- **4 novembre à Valence (26) 18h** - Témoignage Logement intergénérationnel - Conférence débat sur le bénévolat des séniors - Solid'âge 21

Et le reste de l'année sur demande...

Le pôle Habitat Solidaire

04-75-40-99-24

Fanny BAGOT

Monica FIORIELLO

Sandrine LAVALLE

secretariat@aider-initiatives.fr

www.aider-initiatives.fr

AIDER - Ecosite du Val de Drome

26400 EURRE

Tel/Fax : 04.75.25.34.17

Cohabitions en Drôme-Ardèche est une action soutenue par :



Cohabitions en Drôme-Ardèche sur les territoires :

